CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES JEUNES

LES JEUNES METTENT EN ŒUVRE LEURS PROJETS

A l'approche de la fin de la mandature, la 3e promotion du conseil départemental des jeunes (CDJ), nommée « Thomas Pesquet » et installée en janvier 2023, entame la mise en œuvre de ses projets, une étape importante pour ces jeunes engagés.

Mercredi 29 mai, les jeunes de la commission « Environnement et développement durable » se sont rendus au collège Jean Follain de Canisy pour animer des ateliers autour de l'alimentation végétarienne dans le cadre de la mise en œuvre de leur projet « Ecoself ».

COMMISSION ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE : ECOSELF

Le projet « Ecoself » de la commission « Environnement et développement durable », défini par les jeunes, a pour objectif de faire connaître et valoriser l'alimentation végétarienne auprès des jeunes.

Trois ateliers ont ainsi été animés par les jeunes de la commission, à destination des 74 élèves des classes de 6ème du collège Jean Follain de Canisy :

- le « jeu d'antan » sur la culture et la cuisine d'autrefois,
- le « jeu de la ficelle » qui a pour but de représenter par une ficelle les liens d'interdépendances et les rapports de force entre différents acteurs du système agricole et alimentaire,
- la démonstration de conception d'un plat végétarien par l'équipe de restauration du collège.

Chaque atelier durait 45 minutes. Les collégiens répartis en groupe se sont succédé sur les trois ateliers.

LA MANCHE LE DÉPARTEMENT

CONTACTS PRESSE

Héloïse Caillard
02 33 05 99 43 – 07 84 15 07 61
heloise.caillard@manche.fr

Alexandra de Saint Jores
02 33 05 99 11 – 06 80 24 41 96
alexandra.desaintjores@manche.fr

Le CDJ de la Manche est constitué de 54 jeunes Manchois :

- 46 jeunes scolarisés en classe de 4e et 3e, sur cette année scolaire, de collèges publics et privés du département ;
- une jeune inscrite en classes de 3e des Maisons familiales rurales ;
- sept jeunes accueillis en IME (instituts médico-éducatifs), ACAIS (association en Cotentin d'accompagnement inclusif et solidaire) et ITEP (institut thérapeutique éducatif et pédagogique).

Fonctionnement :

Le CDJ fonctionne sur la base de :

- sessions plénières (quatre sessions plénières sont organisées durant la mandature) ;
- commissions, à savoir :
  - « sport et avenir » : 14 jeunes ;
  - « bien vivre ensemble » : 13 jeunes ;
  - « culture et patrimoine » : 13 jeunes ;
  - « environnement et développement durable » : 14 jeunes.

CONTACTS PRESSE

Héloïse Caillard
02 33 05 99 43 – 07 84 15 07 61
heloise.caillard@manche.fr

Alexandra de Saint Jores
02 33 05 99 11 – 06 80 24 41 96
alexandra.desaintjores@manche.fr